



SDMS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DES MAYENS-DE-SION

Programme 2026



www.sd-mayensdesion.ch

Le mot du comité

L'hiver a quitté les lieux, en douceur et sans vague destructrice.

Cette saison a été d'une exceptionnelle qualité pour les amoureux du ski et des randonnées hivernales. Des chutes de neige régulières, des températures froides, des journées ensoleillées ont marqué cette saison. Plusieurs d'entre vous nous ont demandé, si dans ces conditions, la course de ski des enfants ne pouvait pas être relancée. Il est vrai que l'enneigement de la « pente à Debons » est tellement aléatoire selon les années, que de le décider 9 mois à l'avance reste une mission quasi impossible. Nous y réfléchirons malgré cette difficulté et vous tiendrons informés.

Pour l'été 2026 qui arrive, le comité se réjouit de vous proposer un nouveau programme d'activités. Du 18 juillet au 15 août pas moins de 10 activités pour tous les âges et les intérêts. De très bons moments en perspective !

Si l'été s'annonce réjouissant, le printemps a amené une douche froide pour les propriétaires de chalets situés sur la commune de Vex. En effet, la commune a mis à l'enquête publique son projet de PAZ pour la commune et de dézonage pour notre secteur, à savoir le déclassement de tous les terrains des Mayens-de-Sion en zone agricole. Procédure lancée à l'entre-saison, en organisant une séance d'information pour laquelle une distribution de flyer a été volontairement absente de nos boîtes aux lettres ou des enveloppes des taxes diverses, qui elles, arrivent toujours à bon port. Grâce à la SDMS, à notre avocat conseil, au réseau personnel de chaque membre du comité et du tam-tam que chacun a pu faire en 10 jours, de nombreuses oppositions ont pu être déposées dans les délais fixés par l'enquête publique.

Les statuts de la SDMS rendant possible sa participation à la procédure, par les signatures de la présidente et du trésorier, elle a donc fait également opposition à la procédure de dézonage.

Pour ceux qui n'ont pas vu ou pas pu participer à cette procédure, une copie du courrier envoyé est jointe en annexe.

Les Mayens-de-Sion sont et resteront une partie de la commune de Vex où la spéculation n'a jamais été un moteur, où les propriétés restent dans des mains familiales ou amicales par un choix qui fait préférer l'espace, la tranquillité et la bonne compagnie à tout autre considération. En revanche cela ne doit pas nous faire renoncer à nos droits d'aménager nos chalets et nos propriétés dans le respect de la loi et du patrimoine dont chacun est conscient.

Nous nous réjouissons de retrouver la communauté assez unique des Mayens-de-Sion et de profiter d'un bel été riche en événements positifs.

Le comité de la SDMS

P.S. Nous profitons pour renouveler la proposition de créer un groupe de jeunes bénévoles entre 12 et 17 ans.

Contact par mail : info@sd-mayensdesion.ch

Annexes:

- Courrier de la SDMS à la commune de Vex faisant opposition à la procédure de dézonage
- Procès verbal de l'AG de la SDMS du 26.07.2025

Calendrier des animations 2026

JUIN

06 SAMEDI | Corvée place des fêtes et tennis.

JUILLET

18 SAMEDI | Assemblée Générale
Apéritif & raclette

20-24 LUN-VEN | Cours de tennis semaine 1

27-31 LUN-VEN | Cours de tennis semaine 2

22 MERCREDI | Balade patrimoniale
sur le bisse de Vex

25 SAMEDI | Tournoi des 3 boules

29 MERCREDI | Visite de la Chapelle
de la Visitation

AOÛT

01 SAMEDI | Fête nationale

05 MERCREDI | Journée des enfants

13 JEUDI | Conférence à la chapelle
protestante

15 SAMEDI | Assomption

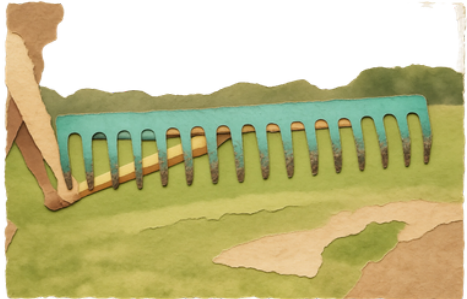
Journée des corvées | Place des fêtes et tennis

SAMEDI 06.06.26

RDV : 09h00

Lieu : Place des fêtes

Organisation :
Yves de Kalbermatten
+41 79 295 38 54



Le comité de la SDMS vous invite à participer à la corvée de remise en état de la Place des fêtes et des tennis.

Nous vous attendons en grand nombre.

Café / croissants, apéritif offerts.

Outils bienvenus, dont tondeuse et débroussailleuses !

Assemblée générale et apéritif de bienvenue

SAMEDI 18.07.2026

Horaire : 10h00 à 11h30

Lieu :

Relais des Mayens-de-Sion

Organisation :

Comité de la SDMS



Ordre du jour :

- 1.Approbation du procès-verbal de l'assemblée du samedi 26 juillet 2025.
- 2.Rapport de l'année 2025-2026.
- 3.Lecture des comptes.
- 4.Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes.
- 5.Cotisations annuelles.
- 6.Budget 2026-2027.
- 7.Démission du secrétaire - Candidatures au comité - Élection du comité.
- 8.Vous avez la parole.

Accueil des invités pour l'apéritif et la raclette.

Le comité de la SDMS vous remercie de penser à payer votre cotisation de membre.

Raclette des estivants

SAMEDI 18.07.2026

RDV : 12h00, après l'AG et l'apéritif de bienvenue

Lieu :
Relais des Mayens-de-Sion

Organisation :
Comité de la SDMS



La raclette des estivants lance notre saison d'été. Elle est l'occasion de se retrouver pour une nouvelle saison d'activités.

Tarifs :

Adultes (dès 14 ans) : 25.-

Enfants : gratuit

Cours de tennis 2026

LUNDI 20.07.26 > VENDREDI 24.07.26

LUNDI 27.07.26 > VENDREDI 31.07.26

Horaires :

> 09h00 à 09h55

> 10h00 à 10h55

> 11h00 à 11h55

Organisatrice :

Raphaëlle Marty Terretaz

+41 76 611 76 16



Inscription obligatoire par WhatsApp

Les cours de tennis pour les enfants et les jeunes auront lieu sur les deux terrains de tennis de la place des fêtes de la SDMS.

Le nombre de participants par groupe peut varier entre 4 et 8 joueurs. Les groupes sont formés en fonction de l'âge. Pour une bonne dynamique, il est souhaitable que les enfants s'inscrivent pour la semaine. La répartition des groupes sera communiquée au début des cours.

Vendredi 24 et 31 juillet, nous terminerons les cours par un pique-nique dès 12h si la météo le permet.

Le cours est annulé en cas de très mauvais temps et ne sera remboursé qu'en cas de fortes pluies ou d'accident.

Âge minimum : 5 ans

Tarif : 50.- / semaine

Balade patrimoniale sur le bisse de Vex

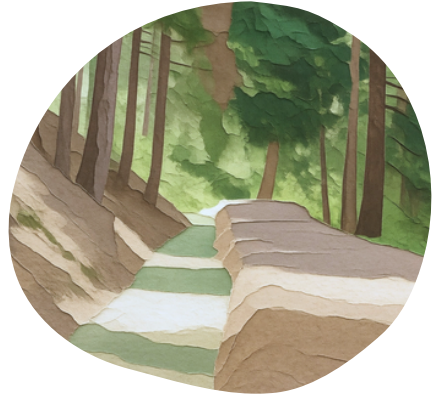
MERCREDI 22.07.26

Horaire : 14h30 – 16h30

Point de départ :
Chapelle protestante

Organisation :
Christine Fibicher Berclaz

Inscription souhaitée :
fibich@bluewin.ch
ou WhatsApp : +41 76 392 22 80



Découvrir en se baladant sur le Grand bisse de Vex l'histoire et les multiples fonctions des bisses. Cette promenade sera menée par M. Gaëtan Morard, directeur du Musée des Bisses à Ayent et chargé de cours à l'Université de Lausanne ou par un de ses proches collaborateurs scientifiques.

Tournoi des 3 boules

SAMEDI 25.07.26

RDV : 09h30

Lieu : Place des fêtes

Organisation :
François de Kalbermatten
+41 79 234 19 80

Inscription par SMS (de
préférence) et sur place



Le tournoi des 3 raquettes devient le tournoi des 3 boules !
Tennis, ping-pong et pétanque.

Le tournoi se déroulera sur toute la journée et se terminera
vers 16h00.

Repas de midi sur place :

- Diverses salades fournies par la SDMS
- Grill pour griller votre propre viande.
- Desserts bienvenus (gâteaux ou autres).
- Boissons sans alcool offertes.

Visite de la chapelle de la Visitation aux Agettes

MERCREDI 29.07.26

Horaire : 09h30- 12h00

RDV :

Sous l'auvent de la Chapelle

Organisation :

Romaine de Kalbermatten

+41 79 204 18 81



La chapelle de la Visitation, propriété de la Bourgeoisie de Sion, a fait l'objet récemment d'une restauration de ses aménagements extérieurs.

Alban Carron, responsable des travaux, nous présentera les démarches et étapes nécessaires à l'organisation du chantier de rénovation du mur de soutènement en pierre sèche.

Puis, Françoise Vanotti, historienne et éditrice de la Société d'Histoire de la Suisse Romande (SHSR), nous présentera les quelques chalets situés autour de la chapelle. Une visite de chalet est prévue.

À 11h30, un apéritif sera offert sous le couvert de la Chapelle.

Fête nationale du 1er août

SAMEDI 01.08.26

RDV : Dès 17h30

Lieu : Place des fêtes

Organisation : Comité SDMS



Programme

18h00 : apéritif

18h30 : raclettes et food-truck

20h30 : accueil des participants et discours.

21h00 : concert du chanteur Marc Aymon qui interprétera, entre autres, des chansons de son album *Ô bel été ! Chansons éternelles*.

Le grand feu et le feu d'artifice dépendront des autorisations communales.

Les bénévoles sont les bienvenus pour la mise en place dès 9h00 le 1er août et pour le démontage dès 10h00 le 2 août.

Oratrice 2026

Elisabeth Decrey Warner a grandi à Haute-Nendaz, mais a un lien très particulier avec les Mayens-de-Sion dont elle nous parlera.

Résidente à Genève, Elisabeth est une personnalité engagée : préoccupée par les mines antipersonnel, elle confonde en 1998 l'organisation humanitaire internationale « Appel de Genève », qui a pour ambition de proposer aux groupes armés non étatiques d'adhérer à une norme humanitaire. Elle a reçu de nombreux prix et récompenses. Mère de 6 enfants, elle est aussi une grande sportive et amoureuse de la montagne.

Discours du 1 août 2025

Benoît Woringer

Madame la Présidente, chère Romaine,
Mesdames,
Messieurs,
Chers amis des Mayens de Sion,

Quelle ne fût pas ma surprise ce printemps de recevoir un appel du comité de la SDMS me proposant de prononcer le discours du 1er août cette année ! Comment un franco-suisse, ayant accompli toute sa carrière à Bruxelles au sein des Institutions européennes, pouvait-il s'exprimer sur le serment du Grütli ou les enjeux de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui ?

J'ai d'abord ressenti ce choix qui m'honore comme une reconnaissance très amicale de cette belle communauté que nous formons tous aux Mayens, communauté ancrée dans son identité particulière et son ouverture sur le monde. Mais ce choix, consciemment ou non, n'était-il pas également influencé par l'actualité politique suite aux récents accords entre la Suisse et l'Union européenne (UE) ? Ces deux aspects, identité valaisanne et dimension européenne, sont bien plus liés qu'il n'y paraît de prime abord. Bref, une invitation qui trouve sa source bien au delà de celle de la Printze !

Les Mayens de Sion ! J'y ai fait mes premiers pas et depuis septante ans y ai passé chaque été, arpentant tous les sentiers environnants à commencer par notre cher bisse de Vex qui depuis 1453 s'est relevé de plus d'une tempête. Comme tout un chacun ici ce soir, ces longues promenades et excursions m'ont permis de ressentir, au gré du chant du bisse et du murmure des mélèzes dans la brise dorée du crépuscule, bercé par l'harmonieuse

mélodie des cloches de nos troupeaux et celles de nos chapelles pour l'Angélus, à quel point nos racines valaisannes sont uniques et précieuses.

Ces racines valaisannes, que nos aïeux nous ont léguées à force de constance et de travail, savant équilibre de tradition et d'accueil, transmises comme un trésor de générations en générations, représentent une identité singulière mais aussi une ouverture d'esprit et une ouverture à l'autre que de nombreux valaisans ont pu incarner à travers le monde, au cours des siècles.

Et les Mayens de Sion ne sont pas en reste pour transformer ce balcon sur le Rhône en balcon sur le monde : n'ont-ils pas su toujours susciter, multiplier les alliances matrimoniales bi-nationales qu'il s'agisse de la France, de la Pologne, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie ou de la Russie... sans oublier d'autres origines plus lointaines.

Permettez-moi ici d'évoquer le souvenir de ma mère Claude Favre qui après s'être mariée à la cathédrale de Sion avec mon père médecin alsacien, est revenue chaque été de Strasbourg aux Mayens y puiser son énergie vitale et nous transmettre son bonheur d'être d'ici. De même, je me souviens encore de la première venue, un 15 août, de mon épouse toulousaine Christine, qui après avoir tant rêvé « des verts pâturages d'Helvétie » lors de son enfance à Madagascar, (véridique !) a adopté les Mayens comme sa terre d'élection au premier regard.

Ces alliances outre-Suisse ont-elles dénaturé les Mayens ? Bien au contraire ! Elles n'ont fait que renforcer leur caractère unique et singulier et contribuer à leur rayonnement. Ma bi-nationalité enracinée à la fois aux Mayens de Sion et à Strasbourg, berceau de la construction européenne, constitue à mes yeux une grande chance et une belle complémentarité.

Vous l'avez compris, je souhaiterais maintenant évoquer un instant la dimension européenne de la Suisse après l'approbation par le

Conseil Fédéral, le 13 juin dernier, de ce que l'on appelle le « Paquet Suisse-UE ».

Il appartiendra à chacun d'entre nous de se prononcer sur ces accords, le moment venu. Mais ne nous méprenons pas. Par delà ces accords souvent techniques, il s'agira de confirmer et de conforter une évidence : la Suisse est au cœur de l'Europe et son destin est étroitement lié à celui de l'UE.

En effet, au-delà de leurs intérêts spécifiques, la Suisse et l'UE partagent des valeurs communes qui dans le monde d'aujourd'hui sont essentielles et doivent être préservées et consolidées. Mon grand-père Antoine Favre, juge fédéral à Lausanne ayant parachevé sa carrière comme premier juge helvétique à la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, m'en avait déjà convaincu à l'aube de mes propres études juridiques, lui qui était tant attaché au respect des principes du droit.

Or le pacte fédéral de 1291, que nous célébrons aujourd'hui, a érigé comme principes fondamentaux de notre pays la liberté, l'autonomie des cantons et l'entraide mutuelle. Ces principes sont à l'origine de nos valeurs constitutionnelles et ont assuré l'indépendance, la sécurité et la prospérité de la Suisse. Aujourd'hui il s'agit de les préserver tout en s'ouvrant à l'évolution de la construction européenne et cela sur la base d'un socle de valeurs communes : qu'il s'agisse du respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'état de droit et du respect des droits de l'Homme, nous partageons les mêmes valeurs.

D'ailleurs, l'humanisme rhéman diffusé par Gutenberg depuis Strasbourg et l'humanisme rhodanien incarné au 16ème siècle par le valaisan Thomas Platter ne proviennent-ils pas d'une même source, le massif du Saint-Gothard, pour irriguer le nord et le sud de l'Europe ? Ce socle commun souligne d'autant l'importance de consolider la coopération entre la Suisse et l'UE au profit de la stabilité et de la sécurité du droit et non du rapport de force.

Car la Suisse n'en a pas toujours conscience, mais elle bénéficie d'un traitement tout à fait privilégié parmi tous les partenaires de l'UE. En effet, la Suisse est aimée et admirée au sein du monde européen.

Vous le voyez, identité et ouverture, Mayens et Europe ont plus en commun que certains ne le pensent.

La longévité de nos Mayens nous a appris comment de générations en générations rendre nos enfants heureux et forts des valeurs que nous partageons. A l'instar de nos forêts, sachons puiser dans nos racines profondes hauteur de vue et générosité pour aborder les temps qui viennent.

Et en cette année jubilaire, je voudrais partager avec vous l'Espérance de croire à une destinée de paix et de stabilité pour la Suisse au cœur d'une Europe pacifiée.

Et rassurons nous, le drapeau valaisan comportera toujours une étoile de plus que le drapeau européen !

Vive les Mayens de Sion, vive le Valais, vive la Suisse... et très joyeuse fête nationale à tous !

Journée des enfants

MERCREDI 05.08.26

RDV : 10h00

Lieu : Place des fêtes

Organisation :
Christine Fibicher Berclaz
Romaine de Kalbermatten

Inscription obligatoire
+41 76 392 22 80
Délai : 03.08.2026



Âge des enfants :
De 5 à 12 ans

Tout en se baladant dans la forêt, de nombreuses surprises attendent les enfants. Tradition oblige : course de bateaux sur le bisse.

Repas organisé par la SDMS.

Accompagnants et gâteaux bienvenus.

La journée aura lieu par tous les temps.

Conférence de l'écrivain Philippe Favre

JEUDI 13.08.26

Horaire : 17h30h -18h30

Lieu :
Chapelle protestante des
Mayens-de-Sion

Organisation :
Sara Schulthess
027 322 20 10



Nous aurons la chance d'entendre **Philippe Favre** nous parler de son nouveau livre : **1466 Le temps des sorcières**.

Philippe Favre est historien et a enseigné durant quarante-deux ans. En 2014, il publie son premier roman historique : *1352, un médecin contre la tyrannie* aux Ed. Favre. Le livre devient un best-seller et il est réimprimé à plusieurs reprises.

Depuis, d'autres livres ont été publiés, notamment *381, Mauricius et le mystère de la légion thébaine* en 2019 et *La princesse celte* en 2023. Tous ses ouvrages ont été salués par le public et la presse.

1466 Le temps des sorcières a pour décor le Val d'Anniviers du XV^e siècle, à l'époque de la deuxième vague de chasse aux sorcières.

Un apéritif sera offert à l'issue de la conférence.

Fête de l'Assomption

SAMEDI 15.08.26

RDV : 10h00

Lieu :
Chapelle de Notre Dame
du Bon Conseil

Organisation :
Romaine de Kalbermatten
et la Bourgeoisie de Sion



À l'issue de la messe, un apéritif sera offert par la Bourgeoisie de Sion.

La Pitrière



festival
monolog
festivalmonolog.ch

rencontres artistiques publiques

 24-25-26 juillet 2026
domaine la pitrière aux mayens-de-sion

dimension cinq

Comité de la SDMS 2026

Présidente

Romaine de Kalbermatten
Route des Plans 1
1992 Mayens-de-Sion
+41 79 204 18 81

Trésorier

Olivier von Schulthess
Carmenstrasse 36
8032 Zürich
+41 79 691 14 54

Secrétaire

Poste vacant

Membres

Christine Fibicher
Chemin de l'Escale 8
1992-Mayens-de-Sion
+41 76 392 22 80

Représentant
de la commune de Vex
Christophe Geiser
+41 79 402 24 58

Yves de Kalbermatten
Ch. de la Tour-Ronde 9
1806 St Légier
+41 79 295 38 54

Représentant
de la commune de Sion
Raphaël Zuchuat
+41 79 594 22 22

François de Kalbermetten
Avenue Ritz 33
1950 Sion
+41 79 234 19 80

Coordonnées de la SDMS

Adresse postale : Case postale 539 - 1992 Mayens-de-Sion

Adresse mail : info@sd-mayensdesion.ch

Site internet : <https://sd-mayensdesion.ch>

Paiement des cotisations de la SDMS

Les cotisations annuelles de la SDMS s'élèvent à **30 CHF par an et par personne ou 50 CHF par couple.**

Elles vous permettent de prouver votre attachement aux Mayens-de-Sion et à la SDMS, ainsi que de soutenir l'organisation et la réalisation des activités proposées chaque année.

Elles vous octroient également le droit de vote à l'Assemblée Générale de la SDMS.

Vous trouverez ci-dessous différents moyens de paiement.

Coordonnées bancaires

IBAN : CH63 0076 5000 T018 5100 0

No de Compte : T 0185.10.00 CHF CO CLUB

BIC/SWIFT : BCVSCH2LXXX

Bulletin de versement | QR Code

Compte / payable à

CH63 0076 5000 T018 5100 0

Société de développement des

Mayens-de-Sion

1950 Sion

Informations supplémentaires

cotisation annuelle SDMS

individuelle CHF 30

couple CHF 50



Twint



Paypal



Agenda des événements | Thyon · 4 Vallées

Vous trouverez tous les détails concernant les **événements** ci-dessous (lieu, horaire, inscription etc.) sur la page web suivante : www.thyon.ch/ete/agenda/agenda-des-evenements/

Les informations concernant les **animations** proposées tout au long de l'été sont disponibles sur : <https://www.thyon.ch/ete/agenda/agenda-des-animations/>

JUIN

DIM
28

Nuit de la randonnée

JUILLET

SAM
11

Montée Festive :
ouverture des remontées
mécaniques

SAM-DIM
11-12

Stage de trail
Thyon-Dixence

MER
15

Journée
découverte
du Pickleball

SAM
18

Clean-up tour

DIM
19

Randonnée
accompagnée

DIM
19

Les gosses
en vadrouille

MER
22

Randonnée
accompagnée

MER
22

La fête au Ranch
Le Caribou

SAM
25

Herens Bike Day

MER
29

Randonnée
accompagnée

VEN
31

Fête nationale
aux Collons

VEN
31

Randonnée
accompagnée

THYON

4 VALLÉES 

Responsable événementiel Thyon · 4 Vallées

Eloïse Perrin

+41 27 281 27 27

eloise@thyon-region.ch

Thyon-Région Tourisme SA

Rue des Collons 5

1988 Les Collons

www.thyon.ch

AOÛT

SAM
01

Brocante des
Alpes et marché
artisanal

SAM
01

Remise des
dossards
Thyon-Dixence

DIM
02

Course
Thyon-Dixence

MER
05

Journée enfants
Balade &
Bricolage fleuris

DIM
09

Balade
gourmande
estivale

MER
12

Silent Party

VEN
14

Initiation
Pickleball

SAM
15

Festival des
Transat Sonores

SAM
15

Fête de la mi-été
à l'alpage

SAM
22

Grand Raid
BCVS

SAM
29

Tour des stations

SAM
29

Fête du village
à Vex

SEPTEMBRE

SAM
05

Festival
Music Odyssey

DIM
20 ou 27

Désalpe
de Thyon

Communiqué de l'Association du Grand Bisse de Vex

Par son président, M. J.-C. Bornet

Restauré au milieu des années 1990, le bisse de Vex a été durement mis à mal en 2025, lors des importantes chutes de neige du 17 avril, puis lors de l'écoulement d'une lave torrentielle le 30 juin. Sur plusieurs secteurs, le canal a été détruit et les passerelles emportées dans des pentes abruptes. Ces dégâts ont rendu impossible la mise en eau depuis la Printse. Quant au chemin pédestre, il a dû être fermé.

La remise en état des lieux nécessite de gros investissements, estimés à plus de 1,5 million de francs. De nouveaux ouvrages métalliques ou en bois remplaceront les passerelles disparues. Le canal devra également être restauré, avec la pose de nouveaux chenaux métalliques ou en bois. Les travaux ont débuté l'automne dernier et seront répartis sur deux à trois ans.

Pour 2026, le financement est assuré par les Communes partenaires de l'association intercommunale (Nendaz, Veysonnaz, Sion et Vex). Il s'agira d'abord de remettre en état le secteur le plus endommagé, à la hauteur du torrent du Doussin. Sitôt autorisés, ces travaux seront entrepris au plus vite. Si tout se passe bien, une ouverture du chemin pédestre peut être envisagée en automne 2026 ou dans le courant 2027 et une mise en eau depuis la Printse au printemps 2028.

En attendant, nous prions instamment les promeneurs de respecter les consignes de sécurité mises en place afin de ne pas se mettre en danger et de ne pas perturber les travaux. Heureusement, le secteur entre Le Chity (Verrey), Veysonnaz et les Mayens de Sion est toujours accessible et offre une belle balade dans la fraîcheur des magnifiques forêts du Cône de Thyon.

Une initiative citoyenne

Par manque d'intérêt des consorts et manque d'argent, le Grand Bisse de Vex est abandonné en 1971. Au milieu des années 1990, un comité d'initiative emmené par M. Charles-Alexandre Elsig se mobilise pour remettre en état l'ouvrage. Des moyens financiers sont réunis, et les bénévoles se mettent à l'œuvre. Afin de redonner au bisse son caractère historique, le choix du bois s'impose pour reconstruire le canal et les passerelles. Un véritable exploit, salué par la presse, et reconnu par les Communes qui acceptent de soutenir l'association, pour autant que le bisse reste en eau.

Le nouvel itinéraire est rapidement classé chemin pédestre d'importance. Il séduit autochtones, vacanciers et marcheurs et constitue un atout touristique pour Nendaz, Veysonnaz et les Mayens de Sion. Quant à la vocation agricole première du bisse, elle n'est pas abandonnée. Le Bisse de Vex permet d'irriguer les vergers et les prairies tout au long de son parcours.

En appui à l'association du Grand Bisse de Vex, une nouvelle association, les Amis du Bisse, a été créée. Elle compte aujourd'hui près de 500 membres qui prêtent main forte pour les travaux d'entretien et apportent un soutien financier significatif et indispensable.

Personnes de contact

Les Amis du Bisse de Vex
par Mme Claire-Lise Bonvin, présidente
079 310 19 40
info@bissedevev.ch
par M. Jean-Charles Bornet, président
079 310 61 01
charles.bornet@nendaz.org.

www.amisdubissedevev.ch

coordonnées bancaires : CH60 0076 5000 K086 2296 5

